NOOR - E - ISLAM
Première mosquée de France

L'ASSOCIATION ISLAM SOUNNATE DJAMATTE (L'AISD)

Bulletin d'information / NUMÉRO 1 / MAI 2020

Editorial

Consolidons le vivre et faire ensemble réunionnais

P2

La Mosquée Noor-E-Islam revêt ses plus beaux habits

P4

La Médersa étend ses programmes au cycle secondaire

P9

Ramadan Véritable ornement pour le vivre-ensemble

P16-17

Chères sœurs et chers frères,

Assalamoalaïkoum.

Louanges et remerciements au Tout-Puissant qui nous a permis de concevoir cette newsletter que vous tenez entre vos mains.

Consolidons le vivre et faire ensemble réunionnais

Nous commençons ce mois béni de Ramadan, mois par excellence, en nous mettant sous la protection d'Allah SWT, et nous implorons Son aide dans toute action. Nous prions pour qu'Il éclaire notre route et nous guide sur la bonne voie, afin de toujours prendre les bonnes décisions en toutes circonstances, dans l'intérêt général.

Ce mois de Ramadan 2020 – 1441 dans le calendrier de l'Hégire – arrive à un moment inédit, et dans des conditions particulièrement douloureuses. La pandémie qui touche notre planète nous oblige, pour la première fois de notre histoire, à être confinés à domicile, alors que nos mosquées sont fermées depuis le 18 mars 2020. Il faut donc être dans l'acceptation de cette situation, car Notre Créateur l'a voulue ainsi, et nous ne pouvons rien contre Sa Volonté. Acceptons donc le fait de passer ce mois précieux à la maison sans pour autant négliger nos Ibadates.

Nos Olahmas nous accompagneront durant cette période, comme ils l'ont fait depuis le début du confinement. Je tiens à rendre hommage au travail remarquable qu'ils font pour soutenir chacun d'entre nous.Il faut saluer et remercier tout le personnel soignant, qui se bat au quotidien, souvent au péril de leur vie, pour en sauver d'autres, ainsi que tous les bénévoles des associations qui se dévouent pour les personnes les plus fragiles. Cette solidarité fait honneur à la société réunionnaise et à notre vivre et faire ensemble.

Bravo et que Le Tout-Puissant les récompense dans les deux mondes ! Fruit de plusieurs mois de réflexion, cette publication a pour objectif de mieux faire connaître l'Association Islam Sounnate Djamatte (AISD), ses structures, ainsi que les femmes et les hommes qui l'animent au quotidien.
Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies pour la réalisation de cet ouvrage.

Cette année, la Mosquée Noor E Islam fête ses 115 ans. Son histoire est intimement liée à l'implantation visible de l'Islam à La Réunion, elle fait partie des éléments structurants du centre-ville de Saint-Denis. Édifice très visité par les Réunionnais et les touristes, son rayonnement tant sur le plan régional que national est incontestable. La rénovation des façades (plus 1000 m^2) a été réalisée avec un important soutien financier de la Région Réunion, la Ville de St Denis, ainsi que du Département de La Réunion, prouvant ainsi que la première mosquée de France fait partie intégrante du patrimoine culturel et touristique de notre île.

Dans un monde en perpétuel bouleversement, la fonction de président de mosquée a complètement changé, et nous oblige à être plus visibles. Aux côtés de nos Olahmas, nous essayons de répondre aux interrogations légitimes de nos concitoyens dans le contexte actuel, comme celles posées lors des visites guidées de notre mosquée.

Notre institution a su évoluer grâce à tous les dirigeants bénévoles qui se sont impliqués dans sa gestion, tout en préservant nos principes et valeurs. Nous sommes très attachés, en effet, à la continuité des actions menées par les conseils d'administration successifs. Il est très important de préserver cette pratique.

À travers nos quatre écoles religieuses, notre école et collège laïcs, ainsi que nos cinq mosquées et salles de prières, avec nos Alims et Apas, nous voulons transmettre aux nouvelles générations ces valeurs héritées de nos Anciens.

Une des clés du bon fonctionnement de notre association demeure son financement, qui est totalement indépendant de toute ingérence et influence extérieures. Cette ligne de conduite fait partie de notre ADN.

Notre Société Civile Immobilière gère des revenus locatifs, complétés par les dons des fidèles, nous permettant de financer nos investissements et projets. C'est pour cela que nous continuons à faire appel à votre générosité. Je le rappelle : il n'y a pas de petit ou de gros don, chacun donne selon ses moyens car seule l'intention compte. Un grand merci à tous !

Réélu pour un troisième mandat le 12 avril 2019, mon conseil d'administration, composé de 19 personnes, veillera à la bonne marche de nos activités pour les trois ans à venir. Il est constitué majoritairement de jeunes, enthousiastes et mobilisés, qui nous apportent ainsi leurs compétences.

Merci de les encourager et de les féliciter, car ce sont des bénévoles indispensables au bon fonctionnement de l'AISD. Ils représentent l'avenir de notre association. Pour ne pas les décourager et les surcharger de travail, nous avons renforcé notre staff administratif, aujourd'hui composé de trois personnes, chargées de mettre en œuvre les décisions et orientations du conseil d'administration.

Le vivre et faire ensemble que nous avons su bâtir depuis plus de 150 ans est aujourd'hui notre plus grande richesse à préserver. Nous devons consolider nos valeurs qui sont en totale harmonie avec le socle républicain. Dans un monde en perte de repères, le repli sur soi serait suicidaire. Nous devons au contraire nous ouvrir aux autres, à travers un dialogue constant et constructif, car La Réunion est une terre de rencontres entre personnes venues des quatre coins du monde.

Qu'Allah nous pardonne pour nos manquements, et nous place sous Sa Miséricorde.

Ramadan Moubarak !

Je vous souhaite une bonne et agréable lecture.

Igbal Ingar

L'équipe dirigeante

L'Association Islam Sounnate Djamatte (l'AISD) est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Elle est gérée par un conseil d'administration constitué de 19 membres, tous bénévoles. Leur mission de s'impliquer consciencieusement dans la gestion des lieux de culte qui lui appartiennent à Saint-Denis. Le mandat des administrateurs, dont celui de son président, M. Igbal Ingar, a été renouvelé pour un nouveau mandat de trois ans le 13 avril 2019.

L'AISD gère actuellement cinq mosquées et salles de prières, quatre écoles religieuses ainsi qu'une école laïque. Plusieurs administrateurs sont directement impliqués dans la gestion au quotidien des lieux de culte ainsi que du bon déroulement des prières. À travers ses différentes structures, l'association emploie plus de 40 personnes dont la plupart font partie du personnel enseignant des écoles.

La Mosquée Noor-E-Islam dans les années 1930.

Photo prise par Youssouf Isoop-Banian

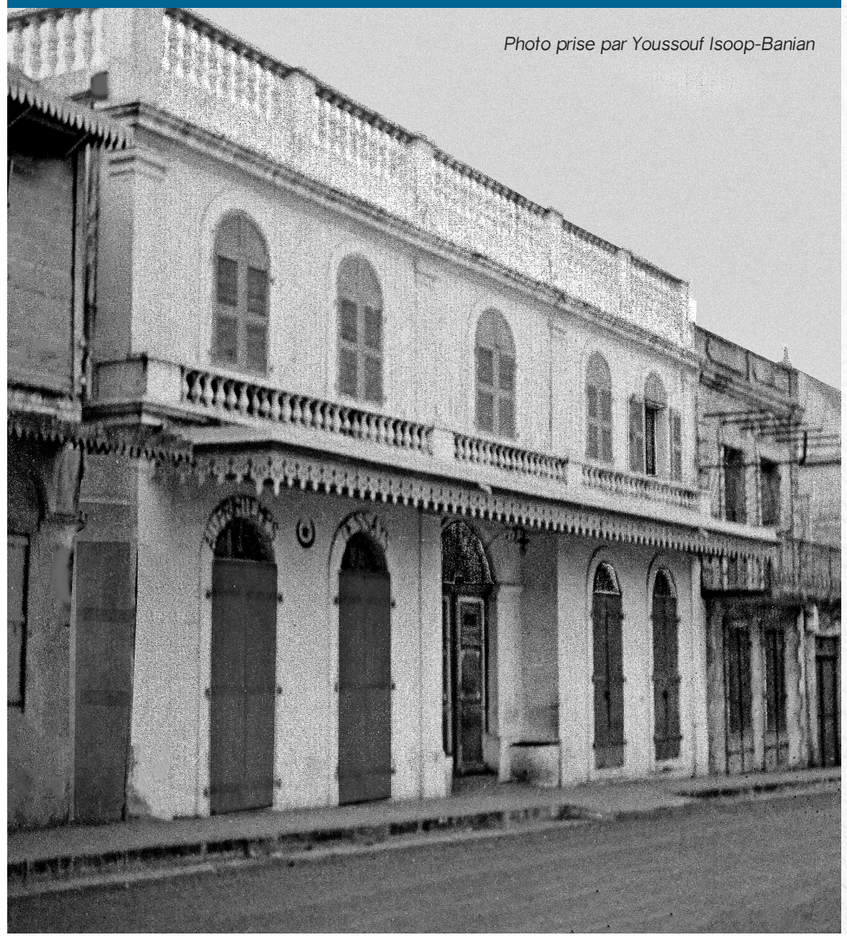

Sommaire

4 | *La Mosquée Noor-E-Islam revêt ses plus beaux habits*

5 | *L'entrée rue Maréchal-Leclerc mise aux norme / Les sanitaires réservés aux femmes rénovés*

6 | *Sainte-Clotilde: La nouvelle mosquée opérationnelle depuis mai 2019*

7 | *Une salle polyvalente et des locaux commerciaux mis en location*

8 | *Saint-Paul: Des espaces commerciaux de qualité mis en location / Mosquée Noor-E-Islam: Des écrans d'affichage installés à l'intérieur*

9 | *La Médersa étend ses programmes au cycle secondaire*

10 | *Rue Maréchal-Leclerc: La construction d'un funérarium envisagée à côté du cimetière*

11 | *Nouveaux locaux pour la médersa de Ste-Clotilde / Le projet de construction d'un complexe sportif à l'étude*

12 | *Bénévoles: Maillons importants de l'association*

13 | *Nasrine Sidat: Transmettre l'amour d'apprendre aux autres*

14 | *Interview de Mawlana Abbas Cadjee*

15 | *Visites guidées de la Mosquée Noor-E-Islam : ce qu'il faut savoir*

16-17 | *Ramadan: Véritable ornement pour le vivre-ensemble*

18 | *Un grand merci à ceux qui entretiennent la maison d'Allah !*

19 | *Fonds de dotation 'Mascareignes'*

20 | *Appel aux dons pour le Ramadan*

Rénovations

La Mosquée Noor-E-Islam revêt ses plus beaux habits

Bâtiment emblématique de Saint-Denis, et élément structurant du centre- ville, la Mosquée Noor-E-Islam est à nouveau étincelante. Les façades et le haut du minaret ont été entièrement rénovés et restaurés pour leur redonner leur lustre d'antan.

Cette façade qui date de 1976 n'a jamais été rénovée. Au fil du temps, les quatre pignons et le minaret de la première mosquée de France s'étaient dégradés, allant jusqu'à présenter un danger pour les piétons. En effet, des morceaux marbre se détachaient des façades. Devant ce constat, l'Association Islam Sounnate Djamatte a lancé, en 2016, les travaux qui se sont déroulés en plusieurs phases. Ce chantier, qui a mobilisé un budget de 1,5 million d'euros, a duré plus de deux ans.

Un bureau d'étude a effectué un constat de l'état dans lequel se trouvaient les façades, et c'est ainsi qu'en juillet 2017, leur réhabilitation a débuté avec des travaux de désamiantage sur les quatre pignons. Cette première étape, qui s'est achevée en janvier 2018, a notamment nécessité le confinement de la galerie, pour respecter la règlementation.

Les 1 000 m² de façades ont ensuite été reprises avant que les travaux de finition puissent être entrepris. En effet, la totalité du marbre qui recouvrait les façades a été remplacée par des plaques plus épaisses en provenance d'Italie, plus précisément de Carrare. En sus de la pose du marbre, la façade de la rue du Maréchal-Leclerc a été dotée des moucharabiehs en aluminium. Plus résistant que le bois, ce matériau apporte également une touche esthétique à ce lieu de Culte très visité de Saint-Denis, en se mariant parfaitement au marbre et à la mosaïque verte.

Ces travaux ont été réalisés suivant les plans de l'architecte James How-Choong, qui avait conçu un projet global veillant au respect de l'ensemble des exigences et des contraintes architecturales, patrimoniales et techniques. Ce dernier a d'ailleurs créé des arches qui mettent en lumière les ouvertures. Le haut du minaret, construit en 1974, a lui aussi, fait peau neuve. En effet, après avoir été nettoyé, les cordistes en charge des travaux ont fait tomber les petits blocs de béton instables. Ils ont ensuite nettoyé les fers apparents avant de les recouvrir d'un ciment fibré et de tout repeindre.

Ce chantier, qui a nécessité un budget important, a été financé grâce au soutien du Conseil Régional, qui a été le premier à voter un budget conséquent pour nous permettre de démarrer les travaux, et ce, dans le but de préserver le patrimoine cultuel et culturel de la ville de Saint-Denis. La mairie et le Conseil Départemental nous ont aussi accompagnés dans le même esprit. Les fidèles, grâce à leur contribution, ont complété ces subventions. L'AISD lègue ainsi ce patrimoine exceptionnel aux nouvelles générations qui n'auront qu'à assurer son entretien.

L'entrée rue Maréchal-Leclerc mise aux normes

L'accessibilité de nos lieux de culte ainsi que la sécurité de nos fidèles et de nos visiteurs figurent parmi nos priorités. C'est pour cela que des travaux ont été entrepris en mai 2017 pour agrandir l'entrée de la Masdjid donnant sur la rue Maréchal-Leclerc. Pour ce faire, une partie de l'ancien emplacement de Katia Boutique a été récupérée. Une seconde porte en bois a été fabriquée à l'identique par M. Gaston Hoareau, un des meilleurs ébénistes réunionnais.

Au sol, de la pierre naturelle a été utilisée. Conforme aux normes de sécurité, celle-ci est antidérapante et permet d'éviter des accidents en périodes pluvieuses, et pour respecter la règlementation, une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été construite.

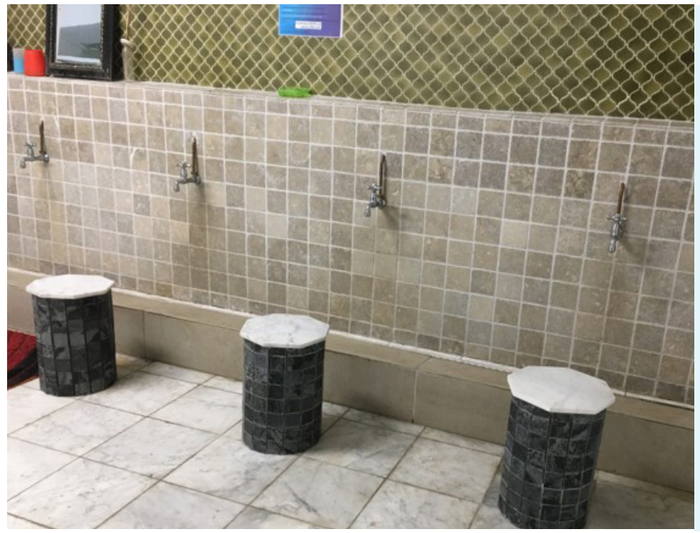

Les sanitaires réservés aux femmes rénovés

En 2018, des travaux ont été réalisés afin d'améliorer le confort des femmes pour le wouzou (ablutions). Les aménagements ont eu pour objectif de mettre la salle des ablutions aux normes de sécurité, notamment en matière d'accessibilité.

Sainte-Clotilde

La nouvelle mosquée opérationnelle depuis mai 2019

Les travaux auront duré moins d'un an. Mise en chantier en août 2018, la nouvelle mosquée Qouwatoul Islam de Sainte-Clotilde a ouvert ses portes en mai 2019. Ce nouveau lieu de culte est l'un des projets majeurs de l'Association Islam Sounnate Djamatte. Construite sur une parcelle d'une superficie de 1 209 m², cette mosquée a nécessité un budget de 1,6 million d'euros. La Masdjid flambant neuve a accueilli ses premiers fidèles pour la première prière de djouma le vendredi 23 mai.

Ce premier namaz était un moment fort en émotion qui a rassemblé de nombreux fidèles de Sainte-Clotilde. Parmi eux, il y avait des hommes qui s'étaient mobilisés, dès les années 1990, notamment Dawood Omarjee et Hadjee Sulliman Dindar, l'ancien président de l'AISD qui nous a malheureusement quittés quelques mois plus tard, soit en septembre 2019. Tous deux étaient habités d'un rêve : celui d'offrir un lieu de culte à la communauté de ce quartier de Saint-Denis. Le Khutba, prêche de la grande prière de djouma, a été donné par le premier Imam de la mosquée de Sainte-Clotilde, Mawlana Goulam Mansoor, alors que la prière a été dirigée par Mawlana Salim Qazi.

Cette nouvelle infrastructure, conforme aux nouvelles normes de sécurité, offre aux fidèles un espace moderne et confortable. Elle vient répondre aux besoins d'une communauté musulmane qui a fortement augmenté ces dernières années dans le quartier. Ainsi, en sus d'être vétuste, l'ancienne mosquée était surtout saturée pour la prière du vendredi. Par la Grâce d'Allah et le soutien des fidèles, le projet a débuté en août 2018 avec la démolition de l'ancien bâtiment suivie de la pose de la première pierre quelques jours plus tard. Durant la construction, une salle de prière a été créée dans la villa jouxtant le site.

Désormais, les hommes disposent d'une salle de prière de deux fois 175 m² et dix fontaines aux ablutions (hawz). Les femmes, quant à elles, ont une salle de prière de 52 m² ainsi que des sanitaires qui leur sont réservés pour le wouzou. Au rez-de-chaussée, le bâtiment dispose d'une chambre funéraire de 17 m². Au premier étage, une deuxième salle de prière est réservée aux hommes sur une surface de 175 m² ainsi que six fontaines aux ablutions. Avec l'étage, l'ensemble bâti représente une surface totale de 558 m².

Kare Dor

Une salle polyvalente et des locaux commerciaux mis en location

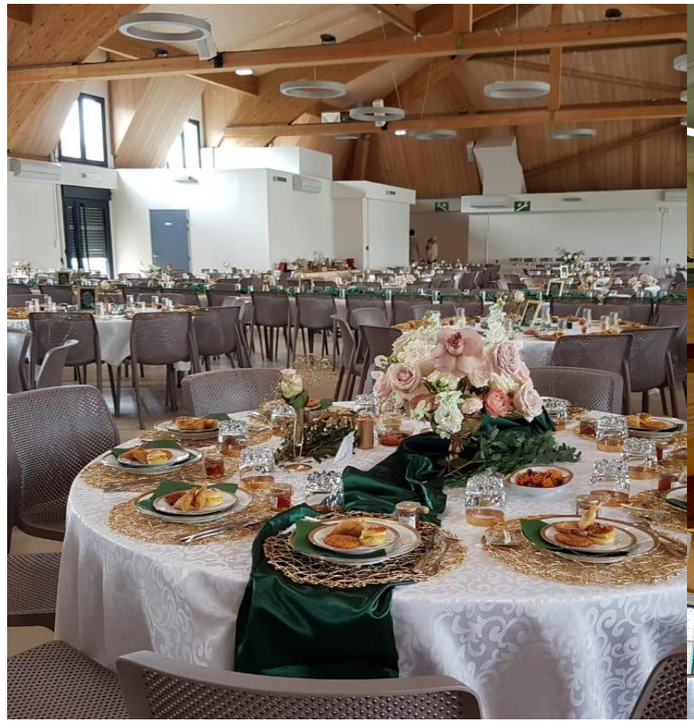

La SCI Noor-E-Islam, dont l'objectif est de générer des revenus locatifs pour l'Association Islam Sounnate Djamatte (AISD), a reçu en dation un complexe d'environ 2 200m² en 2019. Cela a été possible grâce à une opération immobilière réalisée par des frères qui se sont investis personnellement afin de faire sortir de terre les biens qui constituent ce complexe situé au 39 et 41 rue Alexis de Villeneuve à Saint-Denis.

La SCI Noor-E-Islam gère désormais plusieurs propriétés qui engendrent des revenus locatifs destinés à l'Association Islam Sounnate Djamatte (AISD).
Au rez-de-chaussée, le complexe propose un premier local d'une superficie de 820 m² qui est déjà loué. Le second espace, d'une superficie de 300 m², est toujours vacant et offre la possibilité d'être divisé en deux.
Au premier niveau, il y a deux locaux disponibles, qui ont chacun une superficie d'environ 300 m².

Le premier local est occupé et le locataire proposera des services de coaching sportif. Le deuxième espace n'a pas été mis en location pour l'heure.

Au second étage, le complexe possède une salle polyvalente permettant d'accueillir des événements tels que des mariages, réceptions, ou autres conférences.

Pour toute demande de location, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de la SCI Noor-E-Islam.

Saint-Paul
Des espaces commerciaux de qualité mis en location

Ils étaient devenus vétustes. Après étude, et environ un an de travaux, les locaux commerciaux situés dans le centre-ville de Saint-Paul ont eu droit à une nouvelle jeunesse. Livrés en 2017 par la grâce d'Allah, ces emplacements ont été inaugurés par le conseil de gérance de la SCI Noor-E-Islam, dont l'objectif est de garantir des revenus locatifs à l'Association Islam Sounnate Djamatte (AISD).

Les locaux, d'environ 600 m², allient plusieurs matériaux, tels que du zinc ou encore du bois de qualité pour répondre aux demandes de l'architecte des Bâtiments de France. Cet ensemble de trois commerces de standing a permis de redonner un dynamisme à la vie économique dans cette zone connue pour sa vocation commerçante. Ces locaux apportent aujourd'hui un complément de revenus qui participe à la gestion du patrimoine de l'AISD.

Mosquée Noor-E-Islam
Des écrans d'affichage installés à l'intérieur

Depuis 2018, les fidèles disposent de trois écrans d'affichage installés à l'intérieur de la mosquée pour rendre les informations plus lisibles, sur les horaires des cinq prières, et les événements de la vie du lieu de culte. Ces outils permettent une meilleure communication au sein de la communauté. Il est à noter que la Masdjid Noor-E-Islam accueille quotidiennement, pour la prière du soir, quelque 500 personnes. Pour le djouma (prière du vendredi), la mosquée reçoit jusqu'à 1 000 fidèles. Ce système d'affichage numérique a récemment été installé à la mosquée de Sainte-Clotilde.

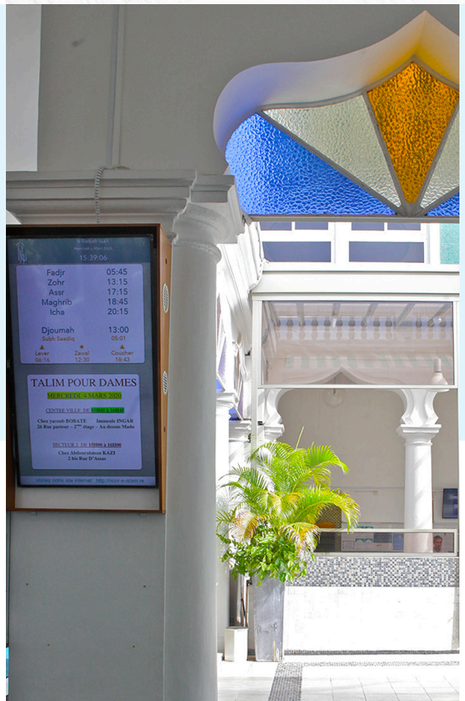

Enseignement
La Médersa étend ses programmes au cycle secondaire

Fondée en 1947, l'école franco-musulmane connaît cette année une étape importante de sa longue histoire. Conformément au plan de développement établi avec le rectorat de La Réunion, l'institution proposera une section collège (de la 6e jusqu'à la 3e) à l'horizon 2023. D'ores et déjà, l'école propose une classe de 6e, ouverte sous contrat avec l'État depuis la rentrée d'août 2019.

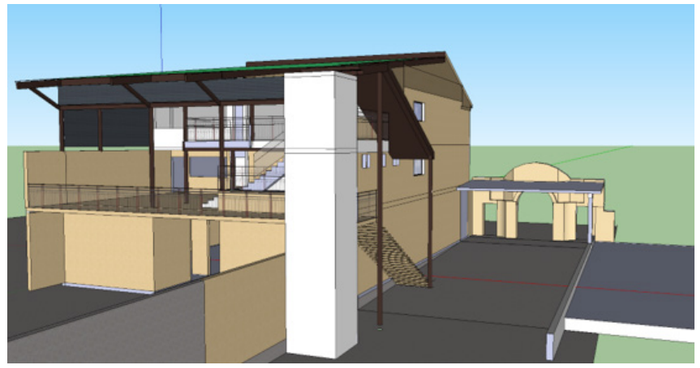

Afin de permettre l'aboutissement de ce projet et de répondre à la confiance accordée par les services du ministère de l'Education nationale, l'Association Islam Sounnate Djamatte (AISD), qui reste propriétaire des biens, a fait l'acquisition, auprès des sœurs Akhoun, de deux appartements en décembre 2016 qui jouxtent l'école. Les plans de réhabilitation réalisés ont reçu les autorisations nécessaires de la Mairie de Saint-Denis et de la Préfecture de la Réunion ainsi que du service sécurité du rectorat de La Réunion. Les travaux, qui ont débuté au mois de novembre 2019, permettront d'avoir un bâtiment dédié entièrement au collège, avec huit salles de classe et un ascenseur.

Il est à noter que la fin des travaux est programmée pour le mois de mai 2020. L'acquisition des appartements de même que les travaux sont financés principalement par des dons. Cette extension permettra aux élèves de l'école qui le désirent de poursuivre leur scolarité jusqu'au brevet sans avoir à changer d'établissement. Pour les nouveaux arrivants, cela leur donnera l'opportunité de bénéficier d'un cadre privé répondant aux valeurs éthiques et morales musulmanes.

Installée dès sa création dans les mêmes locaux que l'école religieuse connue sous le nom de Médersa Tarlimoul Islam (qui signifie « école de l'enseignement de l'islam » en arabe), cette école privée dispensant des cours « laïques » finira par être connue sous le nom de Médersa. Le contrat simple, signé le 10 février 1970, conforta les relations de l'école avec les différentes instances et aboutit au contrat d'association avec l'Etat qui a été signé le 1er septembre 1990 pour les quelques classes existantes.

Depuis 2010, l'école propose le cursus primaire complet (Petite Section jusqu'en CM2) et compte à chaque rentrée environ 220 élèves. Afin de marquer davantage la séparation des deux sections, une association de gestion propre à l'école (AGEM) a été créée en 2011.

Rue Maréchal-Leclerc

La construction d'un funérarium envisagée à côté du cimetière

À l'occasion de la mort d'Ibrahim, fils du Prophète Sallallahou alayhi wasallam, celui-ci versa des larmes et dit : « Les yeux versent des larmes, le cœur est gros, mais nous ne disons rien qui offense Dieu. Nous sommes bien affligés de la perte, Ibrahim ! »

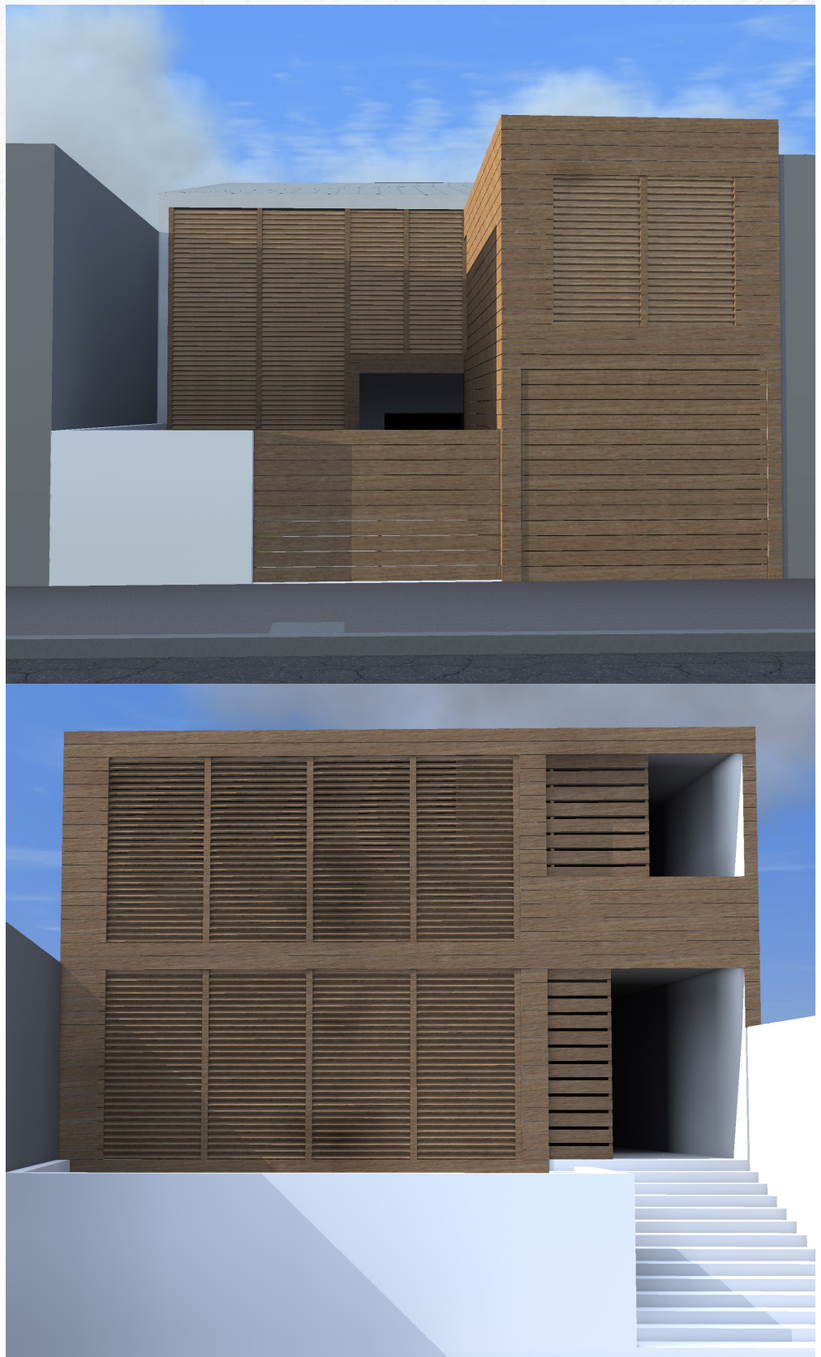

Le décès d'un proche est un moment difficile à gérer pour les familles. Afin de les aider et surtout de leur offrir un confort optimal pour la prière, l'AISD projette de construire un funérarium sur le terrain de 435 m², reçu en donation d'un frère. Ce site offre un accès direct à notre cimetière de la rue Maréchal Leclerc. Ce projet, présenté en 2019 par le président de l'AISD lors de l'assemblée générale, permettra Inch'Allah de recevoir les proches du défunt, et d'effectuer le bain et la prière mortuaires sur place.

Conçu sur trois niveaux, ce bâtiment disposera de quelques places de parking au sous-sol. Au rez-de-chaussée, le bâtiment comprendra un hall d'accueil et une salle de prière pour les hommes. Le premier étage accueillera les mêmes aménagements pour les dames, de même qu'une salle pour le bain mortuaire.

Actuellement, ce rituel se fait à la mosquée Al-Madinah. Toutefois, celle-ci n'a pas été conçue à l'origine pour accueillir un grand nombre de personnes. La salle des dames, par exemple, ne répond plus aux critères d'accueil, et nos locaux ne permettent pas d'accueillir dans de bonnes conditions les membres de la famille, les amis et les connaissances du défunt. Face à constat, il devient donc urgent de bâtir un centre funéraire qui facilitera l'organisation des prières et des derniers rites avant l'enterrement du défunt.

Enseignement

Nouveaux locaux pour la médersa de Ste-Clotilde

La médersa Qouwatoul-Islam aura bientôt de nouveaux locaux. Cette école coranique, située à 200 m de la mosquée de Sainte-Clotilde, est devenue trop petite pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions. Afin d'offrir à cette institution de nouvelles salles de classe, l'Association Islam Sounatte Djamatte (AISD) projette de réaménager deux villas dont elle a fait l'acquisition en 2018. La médersa s'étalera, en effet, sur un terrain de 2 481 m².

Situées à la rue Emile Grimaud et à l'avenue Leconte de Lisle, les deux villas seront rassemblées après les travaux. Au total, ce sont une douzaine de salles de classe qui seront créées, doublant ainsi la capacité d'accueil de la médersa Qouwatoul-Islam. En effet, cette structure aura la capacité d'accueillir deux groupes de 240 élèves par jour.

L'architecte en charge des travaux a d'ores et déjà travaillé les plans de ces nouveaux locaux qui offriront aux élèves un meilleur environnement de travail. Des salles de prières et d'ablution seront également aménagées. Les fonds nécessaires à la concrétisation de ce projet viendront principalement des dons des fidèles. L'AISD envisage aussi la vente des locaux de l'actuelle médersa à la rue Marc Boyer, devenue aujourd'hui trop petite pour accueillir les enfants de la communauté.

Infrastructure

Le projet de construction d'un complexe sportif à l'étude

Le centre-ville de Saint-Denis ne possède pas, à ce jour, d'un véritable complexe sportif fonctionnel. Avec l'aide de son architecte, l'Association Islam Sounnate Djamatte (AISD) étudie la faisabilité de construire une telle infrastructure sur le terrain de l'école Médersa Tarlimoul Islam, située à la rue Juliette Dodu.

Selon les premiers éléments, il y aurait la possibilité de réaliser une piscine au rez-de-chaussée alors que le premier niveau pourrait accueillir un terrain de football synthétique (futsal). Le toit du bâtiment serait, quant à lui, aménagé pour accueillir une grande terrasse.

Cette infrastructure sera un atout indéniable pour nos frères et sœurs, jeunes et moins jeunes, d'autant que le centre-ville de Saint-Denis ne dispose pas de piscine. Toujours au stade embryonnaire pour l'heure, ce projet est aujourd'hui devenu indispensable et il faudra le réaliser rapidement, inch'Allah.

Bénévoles

Maillons importants de l'association

« Quiconque fait un bien fût-ce du poids d'un atome, le verra, et quiconque fait un mal fût-ce du poids d'un atome, le verra »

Sourate 99, versets 7 & 8

Ils sont essentiels au bon fonctionnement des mosquées, des salles de prières et des médersas. Tous ont un attachement particulier à ces lieux, qu'ils soient juristes, experts-comptables, commerçants, agents d'entretien, sans emploi… Chaque jour, l'AISD peut compter sur le soutien de nombreuses personnes dévouées qui donnent de leur temps bénévolement. À travers ces quelques lignes, nous avons voulu les remercier.

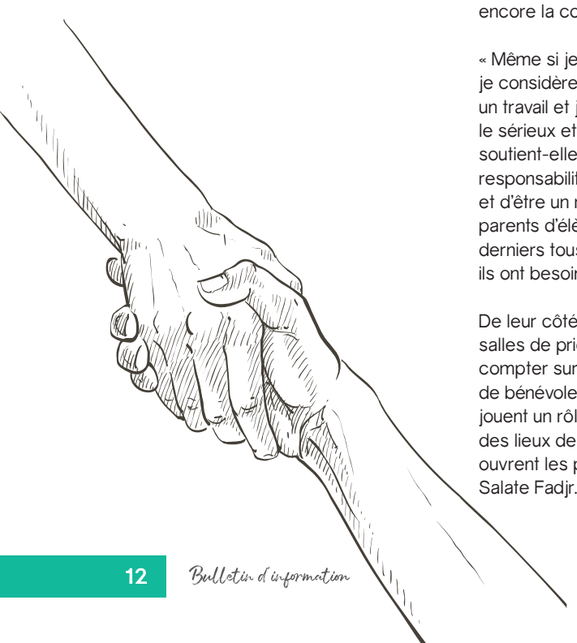

« C'est pour moi un engagement et surtout un plaisir d'être parmi les enfants », nous dit d'emblée Mme Attama. Ce parent d'élève est bénévole au sein de la Médersa de Sainte-Clotilde depuis la rentrée 2013-2014. Membre du comité parents d'élèves, elle a voulu consacrer une bonne partie de son temps libre pour aider l'école. Avec deux autres bénévoles, elle s'occupe essentiellement des tâches administratives, telles que l'inscription des nouveaux élèves ou encore la collecte des cotisations.

« Même si je ne suis pas rémunérée, je considère cette mission comme un travail et je l'accomplis avec tout le sérieux et la rigueur nécessaires », soutient-elle. Avec ses collègues, leur responsabilité est d'épauler le directeur et d'être un relais entre l'école et les parents d'élèves afin de donner à ces derniers tous les renseignements dont ils ont besoin.

De leur côté, les mosquées et les salles de prières peuvent également compter sur le soutien d'une trentaine de bénévoles au quotidien. Ces derniers jouent un rôle indispensable dans la vie des lieux de cultes, car ce sont eux qui ouvrent les portes dès l'aube pour la Salate Fadjr.

Dans l'ombre, ces bénévoles assurent le suivi des programmes et mettent en place le planning des prières. Ils sont également responsables de la gestion de la ventilation, de la climatisation et de la lumière afin d'assurer un confort maximal aux fidèles qui fréquentent ces lieux de culte.

« Chaque administrateur de mosquée et de salle de prière compose son équipe de bénévoles au sein de laquelle figure un Alim qui apporte son savoir pour la partie religieuse », explique Samir Dindar, directeur administratif et financier de l'AISD. Ces administrateurs ont une totale délégation pour la gestion de leur structure, et sans eux, il serait impossible de faire vivre ces lieux.

« C'est très important de donner de son temps. Il faut surtout prendre au sérieux la mission que l'on nous confie et non pas la prendre à la légère », conclut Mme Attama. Elle invite vivement tous ceux et celles qui le peuvent, à lui emboîter le pas et à s'engager au sein des différentes structures de l'AISD.

Nasrine Sidat

Transmettre l'amour d'apprendre aux autres

« Donner les moyens d'acquérir des connaissances ». C'est avec ces mots que Nasrine Sidat résume sa vocation d'enseignante. Cette dernière s'occupe des tout-petits de la maternelle de l'école Médersa de Saint-Denis depuis sept ans. *« Alors que j'étais moi-même étudiante, j'aimais aider mes amis et mes voisins à faire leurs devoirs »*, raconte-t-elle. C'est dire sa passion pour ce métier qu'elle a toujours rêvé d'exercer.

"J'ai réalisé que beaucoup de gens lisent le Coran sans forcément comprendre les trésors qui s'y cachent. Le meilleur moyen, c'était d'apprendre la langue arabe pour pénétrer les secrets des textes"

Étant jeune, c'est la langue arabe qui l'intéresse. « J'ai réalisé que beaucoup de gens lisent le Coran sans forcément comprendre les trésors qui s'y cachent. Le meilleur moyen, c'était d'apprendre la langue arabe pour pénétrer les secrets des textes », confie Nasrine Sidat. C'est ainsi qu'elle s'inscrit, après le lycée, en DEUG puis en licence de langue et civilisation arabes à l'université de Bordeaux III. Elle complètera cette formation par une Licence à l'université Paris IV et une préparation aux Capes en langue arabe à l'IUFM de Molitor. Véritable passionnée, elle a aussi eu l'opportunité de se perfectionner à travers des stages d'été en Tunisie et au Maroc.

Sa carrière dans l'enseignement débutera quelques années après son arrivée à La Réunion. En effet, Nasrine Sidat devient professeure d'arabe à la Médersa de Saint-Paul, avant d'enseigner au Collège Juliette Dodu de Saint-Denis. C'est aussi à cette période qu'elle intègre, pour la première fois, la Médersa Tarlimoul-Islam, pour y enseigner dans la partie religieuse. Une conviction l'anime : celle de transmettre l'amour d'apprendre à ces élèves, et les aider à parvenir à la connaissance par eux-mêmes.

Après une pause à la naissance de sa deuxième fille, elle s'engage dans le social au sein d'une association du Bas de La Rivière, ce qui l'amène à donner des cours aux enfants suivis par cette association. « J'étais davantage intéressée à enseigner que de faire du travail de bureau », confie-t-elle. Après quatre ans, elle décide ainsi de reprendre des études pour passer un Master en Science de l'Education, diplôme qui lui permet, au bout de deux ans, d'être recrutée à la maternelle de l'école Médersa.

« Je me plais beaucoup avec les petits. Je suis une petite étape dans la vie de ces enfants qui passent par moi », explique Nasrine Sidat. « La petite section est le lieu où on entend le plus de pleurs car pour beaucoup d'élèves, c'est la première séparation avec les parents et c'est toujours difficile. Il faut donc accompagner ces enfants, leur faire comprendre le rôle de l'école, leur dire qu'apprendre nous ouvre des portes et nous fait grandir », conclut-elle.

INTERVIEW

Mawlana Abbas Cadjee :

“Être Imam implique un travail constant sur soi-même”

Dans cet entretien, Mawlana Abbas Cadjee nous éclaire sur de nombreuses questions sur l’islam, l’imamat et son rôle de religieux au sein de la communauté réunionnaise.

Comment devient-on Imam ?

Par vocation ! On suit des études universitaires, où l’on commence par étudier les langues arabe et ourdoue, avant de se spécialiser dans la lecture du Coran, la logique, la rhétorique, l’éloquence, la traduction du Coran et son exégèse, les fondements du droit musulman, le droit musulman et les dogmes. Cela se conclut généralement sur l’étude des traditions du prophète Mouhammad sur lui paix et bénédictions.

Qu’est-ce qui vous a motivé à devenir Imam/Mawlana ? Pouvez-vous nous raconter, en quelques mots, votre parcours ?

On ne devient Imam pour avoir un métier mais par vocation. J’ai commencé comme tous les enfants à la Médersa Taalimoul islam de Saint-Denis, où j’ai terminé mon Hifz en 1994 (mémorisation complète du Coran). Puis, après mon bac en 1996, j’ai rejoint l’Institut de théologie musulmane Al-Arabiya Al-Islamiya de Bury (en Angleterre) pour faire mes études : le cursus classique d’Alim sur six ans.

Vous avez aussi le titre de Mawlana. Pouvez-vous nous expliquer la différence entre un Imam et un Mawlana ?

J’ai la fonction d’Imam, littéralement celui qui dirige la prière, mais aussi celui qui accompagne chaque individu sur le chemin de la foi, avec honnêteté et humilité en toute circonstance.
Être Imam implique un travail constant sur soi-même avant de pouvoir délivrer un message, un enseignement aux autres.
En définitive, Mawlana est une étiquette honorifique alors qu’être Imam est une démarche, un chemin qui implique des exigences de comportement.

Quel est, d’après vous, votre rôle au sein de la communauté ?

Il s’agit d’être disponible pour chaque croyante et croyant, mais aussi pour ceux et celles qui veulent découvrir l’islam ou qui s’interroge sur notre religion, notre croyance. D’être utile, profitable et serviable moralement, spirituellement, physiquement et parfois même, matériellement. Le devoir en toute humilité, d’exigence, de toujours tendre vers la bonne éthique. De toujours agir en tenant compte du texte et du contexte en alliant courage et raison. Cheminer entre les évolutions sociétales et toujours se rappeler de la conduite, des enseignements de notre Prophète Mouhammad.

Au fil du temps, comment ont évolué le rôle et les responsabilités d’un Imam ?

Avec la mondialisation, le rôle d’Imam a pris une autre dimension. Il n’est plus celui qui officie seulement la prière. Il est sollicité par tout un chacun, jeunes et moins jeunes, femmes, hommes, croyants, non croyants. Cela concerne une naissance, un mariage, un enterrement, une médiation ou pour une explication. Aujourd’hui, il a le devoir d’expliquer avec clairvoyance le véritable message de l’islam aux fidèles, aux nombreux visiteurs de nos mosquées ainsi qu’aux médias. Il s’agit de rendre le message audible, alors que certains médias renseignent mal sur la nature de l’islam, et que des desseins géopolitiques tentent d’envahir les espaces et les consciences.

Quelles sont les questions que l’on vous pose le plus souvent en tant qu’Imam ?

Les questions portent sur la vie conjugale, l’économie ou encore sur les informations véhiculées par les réseaux sociaux.
On me questionne aussi sur les notions philosophiques, mais c’est plus rare.
J’aide aussi à mieux comprendre des rituelles et des prières à exprimer dans des moments de doutes et de difficultés personnelles.

Comment a évolué l’islam à La Réunion ?

Chaque ville a la chance d’avoir des dirigeants qui ont su faire évoluer l’existant par rapport aux nouveaux défis. De même, nous avons plusieurs générations d’oulémas qui apportent chacun leurs effluves à l’islam de la Mosquée. Comment alors ne pas évoquer l’héritage de nos aïeux, de nos parents ? Il faut toujours se souvenir des sacrifices passés pour enraciner nos mosquées et nos médersas sur cette île. Il faut saluer la clairvoyance qui les a poussés à envoyer leurs enfants en Inde, en Angleterre et ailleurs, pour devenir Mawlana et revenir pour encadrer les nouvelles générations.

Selon vous, quel est le secret du vivre-ensemble réunionnais ?

C’est la capacité à se remettre en question, la connaissance de ceux qui vivent autour de nous, le respect de toutes les croyances, et la place accordée à nos aînés. Enfin, les Réunionnais sont en général croyants. De ce fait, la visibilité du fait religieux ne gêne personne. Bien au contraire, il fait partie de notre culture. La République française ne nous a pas fait vivre les uns à côtés des autres, mais nous a permis de jouer ensemble sur les mêmes terrains de foot, de partager nos préférences culinaires, d’entendre nos fêtes religieuses, de rire aux mêmes histoires et parfois, de pleurer ensemble.

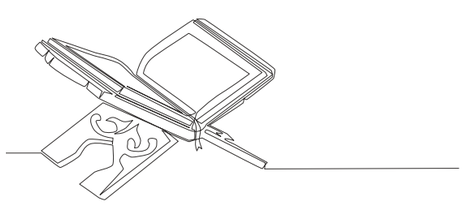

DÉCOUVERTE

Visites guidées de la Mosquée Noor-E-Islam : ce qu’il faut savoir

Inaugurée en novembre 1905, la Mosquée Noor-E-Islam fêtera cette année ses 115 ans. Véritable monument de notre patrimoine, ce lieu de culte accueille des visiteurs d’ici et d’ailleurs, et de toutes les confessions confondues. Que vous soyez Réunionnais ou touriste de passage dans l’île, pourquoi ne pas venir découvrir la beauté qu’il renferme ? Voici ce que vous devez savoir.

En quoi consiste la visite ?

Les visiteurs sont accueillis à l’entrée par leur guide. Après des mots de bienvenue, ce dernier leur fait une présentation de la mosquée. Tout au long de la visite, le guide leur raconte son histoire mais aussi sa conception architecturale. Cette visite est aussi l’occasion d’une explication vulgarisant l’islam, suivie d’une séance de questions-réponses. Les échanges contribuent à éclaircir certains points et surtout, apaiser les esprits sur l’islam et les musulmans.
« Les questions les plus fréquentes portent sur le rôle de l’imam, la place des femmes dans l’islam ou encore de ce que je pense du terrorisme. Il s’agit pour moi de répondre aux interrogations qui peuvent subsister à cause de la désinformation constante et régulière dont les musulmans font l’objet », explique Mohammad Bhagatte, Imam officiant à la Grande Mosquée.

Qui sont ceux qui visitent la mosquée ?

Ce sont des personnes qui souhaitent découvrir ou approfondir leur connaissance de l’islam. Elles sont souvent aussi amoureuses de l’Art. Beaucoup de visiteurs viennent de métropole mais aussi d’autres pays européens tels que l’Allemagne et l’Espagne. La mosquée accueille aussi des touristes russes, chinois voire sud-américains. Elle reçoit régulièrement des écoliers allemands de villes telles que Munich, Nuremberg ou Karlshrue. Plusieurs personnalités, de la politique mais aussi du monde de la culture, ont tenu à visiter la mosquée Noor-E-Islam durant leur passage à La Réunion.

Qu’est-ce qui a motivé la mosquée à proposer ces visites guidées ?

Dès le début des années 2000, les dirigeants de la mosquée ont senti l’importance de rendre ce lieu plus accessible. L’idée était d’ouvrir ce patrimoine culturel de La Réunion qui se situe au cœur du carré piéton du chef-lieu de l’île. Après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis, les visites sont devenues des moments d’échanges sur l’islam et les musulmans.
« Nous sommes aujourd’hui sollicités pour intervenir directement dans les établissements scolaires dans la continuité des visites organisées voire en milieu hospitalier. Nous espérons, à l’avenir, organiser des journées portes ouvertes ponctuelles avec des thématiques définies à l’avance », poursuit Mohammad Bhagatte.

Y a-t-il des règles à respecter pendant la visite ?

Il est demandé aux visiteurs de porter des tenues décentes. Toutefois, pour ceux et celles qui n’ont pu faire le nécessaire, des vêtements sont disponibles.

Combien de visiteurs la mosquée accueille-t-elle chaque année ?

Il y a des périodes plus intenses que d’autres. Lors des Journées du patrimoine, nous pouvons recevoir jusqu’à 600, voire 800 visiteurs sur un week-end. En moyenne, nous avons 4 000 à 5 000 visiteurs par an.

Comment fait-on pour prendre rendez-vous ?

Il faut, pour cela, envoyer un courriel à **aisd.secr@orange.fr** ou à **mbhagatte@gmail.com.**

Vous pouvez aussi nous appeler au **02 62 21 21 73.**

Depuis quatre ans, nous avons mis en place des jours et des horaires spécifiques afin de mieux structurer les visites et surtout, accueillir le public dans de bonnes conditions.

Ramadan

Véritable ornement pour le vivre-ensemble

Il vient ce mois tant attendu, plein de ferveur qui remplit les mosquées, rafraîchit les cœurs, promesse certaine d'innombrables bienfaits et vertus.

Ramadan, mois de la révélation coranique, où sa lecture est égrenée et ses paroles cantillées dans une douce mélodie chaque nuit durant comme pour mieux dormir avec un cœur plus apaisé par cette brise de douceur…

Ramadan, par obéissance à une injonction divine constitutive du 3e pilier de l'islam. Le jeûne est une pratique commune à tous les prophètes.

- Moussa (Moïse) et Issa (Jésus), que la paix soit sur eux, avaient pour habitude de jeûner 40 jours.
- Dawood (Que la paix soit sur lui) jeûnait un jour sur deux.
- Le prophète Mohammad (Que la paix et les bénédictions divines soient sur Lui), avant la révélation, avait pour habitude de jeûner trois jours par mois.

Ramadan 2020 où L'homme n'a jamais semblé peser aussi léger que de nos jours devant la pandémie qui touche notre planète, comme si la fin de l'illusion d'une invulnérabilité avait ébranlé notre société contemporaine. En effet, la brutalité de la mort est discrète, et cette microscopique créature de Dieu, le coronavirus, est venu perturber ce sentiment de sécurité.

Aujourd'hui et plus que jamais, la conscience de la mort s'est soudainement réinvitée dans chaque foyer. Comme ALLAH le dit si bien dans le Coran :

« Celui qui a créé la mort et la vie afin de vous éprouver (et de savoir) qui de vous est le meilleur en œuvre, et c'est Lui le Puissant, le Pardonneur. »

Dans ce verset, Allah présente la mort avant la vie comme pour donner le secret du sens de la vie : vivre avec la conscience de la mort !

Ramadan, période bénie où notre Créateur annihile le mal sur terre en enchaînant les démons et dans le Ciel en fermant les portes de l'Enfer. Le bien est facilité au travers de l'ouverture des portes du Paradis et le développement de pratiques saines (prières, recueillement, méditations) et le contrôle de soi.

Ramadan, dont le but est clairement exposé dans le verset coranique suivant:

"Ô croyants! Nous vous avons prescrit le jeûne (Al-Siyam) comme nous l'avons prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété"
Sourate 2, Verset 183

Ramadan, mois du Coran où il a été révélé au cours d'une nuit, appelée « Nuit du Destin » (Laylat-ul Qadr), au prophète Mohammad (paix soit sur lui) comme l'indique ce verset :

"(Ces jours sont) le mois de Ramadân au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement."
Sourate 2, Verset 185-1

Ramadan, mois de partage. Il est de notre devoir de nourrir les jeûneurs dans le monde, de prendre soin des malades, de subvenir aux besoins des orphelins et des familles touchées par la précarité, les conflits et catastrophes dans le monde.Ramadan, mois d'adorations en vue de quérir le pardon du Seigneur. Ramadan, mois d'invocations en vue de l'acceptation du repentir pour les croyants.Selon Abou Hourayra (que Dieu l'agrée), le Prophète (paix soit sur lui) a dit :

« Dieu - Puissant et Majestueux - a dit : « Tout ce que le Fils d'Adam accomplit lui appartient à l'exception du jeûne qui M'appartient et c'est Moi qui en fixerai la récompense. Le jeûne est une protection. Lorsque l'un de vous jeûne, qu'il s'abstienne d'être grossier et bruyant, et s'il est insulté ou provoqué, qu'il dise : "Je jeûne." Par Celui qui tient l'âme de Mouhammad dans Sa Main, l'haleine du jeûneur est plus agréable à Dieu que l'odeur du musc. Le jeûneur connaît deux joies : l'une lors de la rupture du jeûne, et l'autre lorsqu'il rencontrera son Seigneur. »
[Bukhari et Muslim]

Ramadan

Véritable ornement pour le vivre-ensemble

(SUITE)

Ramadan, promesse d'une récompense exclusive aux mains du Seigneur. Ramadan, symbole de la réunion des 2 joies du croyant, celle du moment de la rupture du jeûne et celle de la rencontre avec Son Créateur.

Ramadan, quand la lumière de l'Amour divin témoigne de Sa Présence avec force, comme pour bouleverser nos habitudes, pour renverser nos fausses certitudes, un temps précieux pour rectifier notre comportement.

Ramadan, lorsque la démultiplication des récompenses par 10,70,700 ou plus pour l'accomplissement de bonnes actions fait que le musulman, tel le paysan, ne cesse de semer le meilleur de lui-même (générosité, altruisme, gentillesse), et, telle la fleur, devient un être dont la compagnie est recherchée pour ses qualités renforcées.

Ramadan, rendant le musulman plus proche des autres, plus prompt à la solidarité, plus capable du « don de soi », plus engagé pour sa communauté, donnant selon ses moyens aux projets portant la couleur de l'Islam, conscients que la qualité du don prime aux yeux du Seigneur sur la quantité. En établissant des relations humaines fondées sur la qualité, l'attention et l'écoute, il invite son entourage à donner pour les maisons d'ALLAH en ayant l'exigence d'être le premier exemple.

Ramadan, comme un nouveau regard sur le monde, comme un renforcement de sa relation avec le Créateur, comme une responsabilité renouvelée et salvatrice du musulman au sein de la Cité, comme un retour aux sources de la vérité pour sortir vainqueur de ses propres tribulations, comme une quête de soi dans le bain de la fraternité.

Vivre en s'offrant au Seigneur et en s'ouvrant aux autres. Renforcer les mailles de son identité pour devenir de meilleurs croyants au sein de la Cité. Être facteur de paix par la fortification de ses connaissances sur la foi et la consolidation de ses pratiques rituelles, c'est cela la lumière de l'esprit et c'est en elle que se trouve immanquablement le salut du bien-vivre ensemble.

Mohammad Bhagatte

Imam officiant à la Grande Mosquée

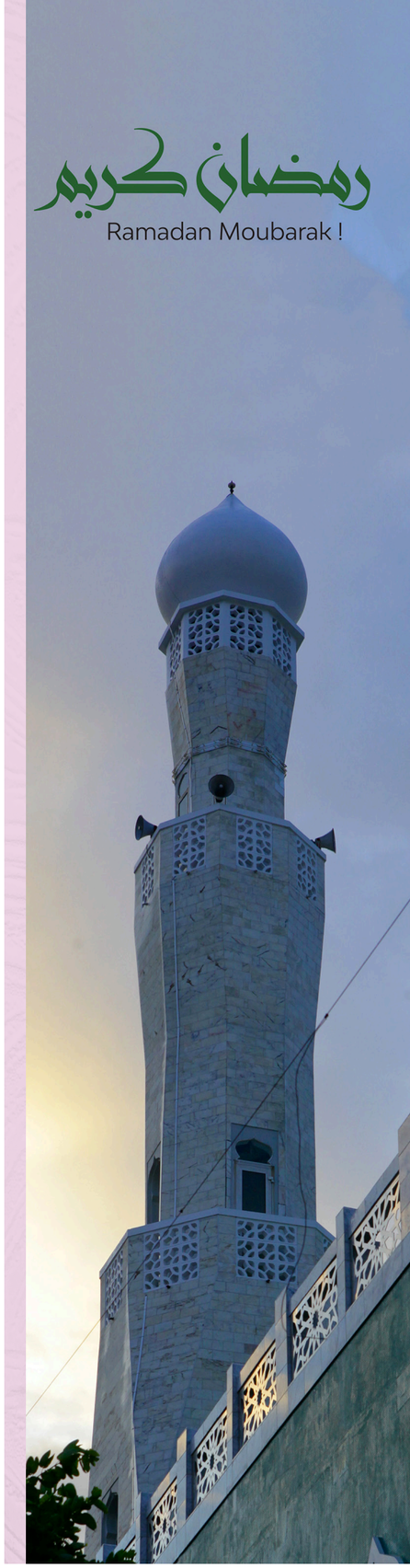

Un grand merci à ceux qui entretiennent la maison d'Allah !

Du vivant du Prophète Mohammad Sallallahou Alayhi Wasallam, une femme prit en charge le nettoyage de la mosquée. C'était une inconnue et personne ne s'intéressait à elle. Même les livres qui racontent la vie du Messager d'ALLAH Sallallahou Alayhi Wasallam ne mentionnèrent pas son nom.

Un jour, le Prophète Sallallahou Alayhi Wasallam ne la voyant plus, demanda de ses nouvelles.

« *Elle est morte hier et elle a été enterrée* », lui dit-on.

« *Et vous ne m'avez pas prévenu ?* » questionna le Prophète Sallallahou Alayhi Wasallam ;

On lui répondit :

« *C'était par une nuit glaciale et pluvieuse.* »

Le Prophète Sallallahou Alayhi Wasallam leur dit alors :

« *Indiquez-moi sa tombe* », *ce qu'ils firent*.

Lorsqu'il s'y rendit, il effectua la prière mortuaire pour elle. (Tirmizi)

En nettoyant la mosquée, cette dame ne cherchait ni argent ni reconnaissance sociale. Elle savait que la mosquée était l'endroit où l'on venait prier, étudier dans le sentier d'ALLAH et elle tenait à ce que cet endroit soit propre.

Nos mosquées sont quotidiennement nettoyées grâce à une équipe d'une dizaine de personnes qui travaillent d'arrache-pied pour que nos lieux de prières soient les plus accueillants possible.

Chaque jour, nos agents d'entretien nettoient à l'aspirateur et s'assurent de la propreté des bassins d'ablution, des toilettes et des jardins. Ils refont même régulièrement la peinture. Ces derniers œuvrent avec un cœur énorme pour la maison d'ALLAH, c'est un service qu'ils ont choisi d'offrir. Souvent, ils leur arrivent d'être présents jusqu'à tard pendant le Ramadan lorsque les autres fidèles retournent vers leurs foyers.

Chacun d'entre eux sait qu'il pourra s'inspirer de Tonton Mohammad Alidi qui est au service de la Masdjid Noor Islam depuis des décennies. Après une grave maladie qui a conduit à son hospitalisation, Tonton Mohammad est revenu, son vœu étant de servir la maison d'ALLAH jusqu'à son dernier souffle. Tel un chef de chantier, il observe chaque jour avec attention le déroulement du programme quotidien, n'hésitant pas à y apporter sa touche personnelle. Cet homme, par le sens de son engagement et la sincérité qui l'habite, est une source d'inspiration pour chacun de nous.

Le minimum est de leur exprimer notre gratitude, en saluant avec un sourire fraternel ceux qui s'occupent de la maison d'ALLAH chaque jour et non pas les considérer comme…nos employés. Il nous appartient de respecter leur travail en ne salissant pas l'enceinte de la mosquée, et si nous devions utiliser les toilettes, laissons-les plus propres qu'avant l'usage. Enfin, si nous voyons des choses à nettoyer, rien ne nous empêche de nous associer à eux dans cette œuvre ô combien noble.

Fonds de dotation 'Mascareignes'

La branche sociale de l'AISD

Développer la solidarité et lutter contre l'exclusion et la précarité. C'est dans cette optique que le Fonds de dotation « Mascareignes » (FDM) a été créé le 7 décembre 2011 (parution au journal officiel le 17 novembre 2012) à l'initiative du conseil d'administration de la mosquée Noor-E-Islam de l'époque.

À travers ses actions, le FDM accompagne et participe à la réussite scolaire des enfants. Il intervient, notamment, dans les hôpitaux pour apporter du réconfort aux malades ou en soutenant les associations de lutte contre les maladies. Il soutient ainsi la cause humanitaire.

Le FDM, structure d'intérêt général, se doit d'avoir une gestion rigoureuse et transparente que garantissent ses organes de gouvernance et de fonctionnement. Son conseil d'administration, composé d'un président, d'un vice-président d'un trésorier et d'un secrétaire, établit les comptes annuels, qui sont par la suite certifiés par un commissaire aux comptes.

L'action sociale est une activité essentielle au sein de notre association. Y siègent les membres du conseil d'administration, accompagnés d'un moufti, pour délibérer sur les demandes d'aides qui lui sont transmises. Le fonds intervient régulièrement sur le terrain, accompagné par les Oulémas auprès des plus démunis pour la distribution de viandes ou poissons. Les aides sociales sont financées principalement grâce au zakat qui est transmis au fonds.

Les statuts du FDM lui ouvrent la possibilité de recevoir des biens mobiliers ou immobiliers qui leur donnent les moyens nécessaire pour accomplir son objet social. Plusieurs activités ont été organisées récemment, dont une distribution de colis alimentaires à des familles dans le besoin et le fonds s'est engagé à distribuer deux repas par semaine aux sans-abris logés au Creps durant le confinement. En mars, le fonds a fait don de jouets à la halte-garderie mise en place par le CHU de la Réunion pour les enfants du personnel soignant.

Le mot du Président

Dans un monde de plus en plus difficile, la générosité est le partage apparait comme un rempart pour les plus démunis. À cet effet, le Fonds dotation « Mascareignes » trouve pleinement sa place dans cette société pour apporter un peu de réconfort dans le quotidien de ces personnes.
La générosité est une des qualités que le musulman doit acquerir. Le prophète saw a dit : « L'homme le plus aimé d'Allah est celui qui est plus utile aux hommes. »
Aidez nous par vos dons a créer un monde pleins de générosité, soucieux du partage et du bien vivre ensemble.

Zakaria SAFLA
Président

F.D.M.
FONDS DOTATION « MASCAREIGNES »

Fonds dotation « Mascareignes »
76B rue Jules Auber
97400 Saint Denis
Tel : 0262 21 21 73
Mel : fmascareignes@hotmail.com

APPEL AUX DONS POUR LE RAMADAN

L'AISD compte sur vous !

Chers frères et sœurs,

Depuis le mois de mars 2020, nous vivons une des périodes les plus difficiles que nous n'avons jamais eue à traverser.

Nous craignons pour notre santé, pour nos proches et pour ceux que nous aimons. Nous sommes privés de notre liberté de circuler, d'aller et venir, voire parfois de rendre visite à nos propres parents, car nous devons rester confinés chez nous pour le bien de tous.

La peur envahit parfois les cœurs : peur du virus, peur du lendemain, peur pour notre situation financière aussi, car nos revenus sont en effet lourdement impactés par cette situation. Les commerces sont fermés et les activités professionnelles sont très limitées, si ce n'est à l'arrêt.

Dans cette situation inédite, défiant toutes les prévisions, le cœur du croyant doit rester connecté à son Seigneur ; le musulman doit s'efforcer de comprendre les événements avec sa Foi, et réaliser que nous vivons une grande épreuve prédestinée par notre Seigneur.

Allah attend de ses serviteurs les meilleures réactions de Foi et les meilleures actions.

« Celui qui a créé la mort et la vie afin de vous éprouver (et de savoir) qui de vous est le meilleur en œuvre, et c'est Lui le Puissant, le Pardonneur.»
(Sourat Al Moulk /Verset 2).

Une des meilleures et des plus sincères actions à accomplir en cette période difficile, qui plait à Allah, qui est profitable à l'ensemble des croyants, qui nous protège des difficultés et éloigne les maladies, c'est de donner pour Allah, pour sa cause, pour sa religion, pour les lieux où on fait Son adoration, et où l'on dispense la connaissance religieuse.

Une des meilleures aumônes, c'est justement celle qui est donnée lorsque nos biens ont diminué, et que nous craignons pour notre situation financière. Cet acte de bienfaisance sera la plus grande preuve que nous gardons confiance en Notre Seigneur, et que nous sommes convaincus que nos vies, nos biens, et notre santé sont entre Ses mains.

Nous avons tous l'habitude de donner régulièrement pour nos mosquées et nos associations pendant le Ramadan. Les gérants de notre association ont l'habitude, durant le mois béni, de mettre en place des tables de collecte, et de rendre visite aux commerçants, aux entreprises et aux familles, pour solliciter encore plus leur générosité.

Cette année, il sera difficile de mener les mêmes actions à cause du prolongement du confinement. Pourtant, les besoins sont réels et les fonds récoltés pendant le mois de Ramadan sont essentiels pour le fonctionnement de la mosquée et des écoles, et permettent souvent de finaliser les projets les plus importants pour la communauté et pour nos enfants.

Pour vous permettre d'accomplir cette action vertueuse durant le meilleur des mois, l'AISD a mis en place un compte helloasso qui vous permettra de donner comme vous l'avez toujours fait, voire peut-être encore plus cette année, pour rechercher l'agrément divin dans cette période éprouvante.

Allah nous rappelle dans le Qour'ane :

« Croyez en Allah et en Son Messager, et dépensez de ce dont Il vous a donné la lieutenance. Ceux d'entre vous qui croient et dépensent [pour la cause d'Allah] auront une grande récompense » (Sourat Al Hadid Verset 7)

N'oublions pas la promesse du Messager d'Allah (Paix soit sur Lui) :

« Jamais aumône n'a rien diminué d'une richesse ».
(Rapporté par Mouslim)

Mettons en avant cette action, et demandons par son intermédiaire la protection contre les difficultés et les maladies, et la bénédiction dans notre santé et nos biens.

L'ASSOCIATION ISLAM SOUNNATE DJAMATTE (L'AISD)

Pour plus d'informations
T: 06 92 17 91 78 / 06 92 86 98 34
E: irfanebeg.aisd@gmail.com

Design & mise en page : S. Lalidharee | Conception & réalisation : toast!baw

COUPON À RENVOYER PAR VOIE POSTALE

Bon de soutien à l'AISD

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel : Email :

Veuillez indiquer l'intention du don

☐ **LE FONCTIONNEMENT DES MOSQUÉES ET DES ÉCOLES**
IBAN : FR76 1131 5000 0108 0150 6513 657
BIC : CEPA FRPP 131

☐ **LE FINANCEMENT DE LA MOSQUÉE DE SAINTE-CLOTILDE ET DE SON ÉCOLE MÉDERSA**
IBAN : FR76 1131 5000 0108 0150 6564 194
BIC : CEPA FRPP 131

AISD *76 Bis, rue Jules Auber, BP 1002, 97479 Saint-Denis CEDEX*